

**In Extenso**

*A.G.I.R*

*34 Rue Lazare Carnot  
61000 – ALENCON*

---

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2023**

**In Extenso  
Orne**

**30 Rue d'Alençon  
CONDE SUR SARTHE  
BP 321  
61009 ALENCON CEDEX**

# In Extenso

**A.G.I.R**

Association

Siège social : 34 Rue Lazare Carnot

61000 – ALENCON

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2023

---

Aux Membres de l'association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 821-53 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations relatives aux subventions et aides de l'état octroyées et reçues de l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signées entre votre association et ses financeurs. Nous nous sommes également assurés du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions et les aides de l'état à la clôture de l'exercice.

Votre association comptabilise des subventions d'exploitation et des fonds dédiés, tel que décrit dans l'annexe des comptes annuels. Les dotations et les reprises afférentes aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état de l'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau de l'association.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

ALENCON, le 18 juin 2024  
Le commissaire aux comptes  
**IN EXTENSO ORNE**

  
**Sébastien LANDAIS**

## ANNEXE

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

## Association Aider pour Générer Insertion et Réussite (AGIR)

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup>	25 813	22 433	3 380	3 555
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	<b>25 813</b>	<b>22 433</b>	<b>3 380</b>	<b>3 555</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	47 263	15 900	31 363	33 630
		Constructions	800 355	275 755	524 600	558 747
		Inst. techniques, mat.out. industriels	997 067	632 074	364 993	326 171
Immobilisations corporelles en cours		6 976		6 976		
Avances et acomptes		12 587		12 587		
TOTAL	<b>1 864 251</b>	<b>923 729</b>	<b>940 521</b>	<b>918 549</b>		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées	21 005		21 005	11 005	
	Autres titres immobilisés	11 514		11 514	11 269	
	Prêts					
	Autres	10 790		10 790	10 790	
	TOTAL	<b>43 309</b>		<b>43 309</b>	<b>33 064</b>	
Total I		<b>1 933 374</b>	<b>946 162</b>	<b>987 211</b>	<b>955 169</b>	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés	386 661	9 825	376 836	428 698
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	154 902	73 000	81 902	178 522
	TOTAL	<b>541 563</b>	<b>82 825</b>	<b>458 738</b>	<b>607 220</b>	
Divers	Valeurs mobilières de placement	204 590		204 590		
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	818 501		818 501	907 887	
	Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	22 758		22 758	21 910	
Total II		<b>1 587 414</b>	<b>82 825</b>	<b>1 504 589</b>	<b>1 537 018</b>	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		<b>3 520 788</b>	<b>1 028 987</b>	<b>2 491 800</b>	<b>2 492 188</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

## Association Aider pour Générer Insertion et Réussite (AGIR)

<b>Passif</b>		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	602 002	602 002
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	893 169	790 169
Autres			
Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 522	103 000
	Situation nette (sous-total)	1 503 694	1 495 172
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	199 860	161 621
	Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	<b>1 703 555</b>	<b>1 656 794</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total I bis</b>		
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	54 874	99 209
	<b>Total II</b>	<b>54 874</b>	<b>99 209</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques	35 298	16 448
	Provisions pour charges	5 822	8 623
	<b>Total III</b>	<b>41 121</b>	<b>25 071</b>
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	237 026	266 601
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 008	116 017
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	354 143	295 284
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 092
	Autres dettes	1 071	32 117
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 000		
	<b>Total IV</b>	<b>692 249</b>	<b>711 112</b>
	Écart de conversion Passif V		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)</b>	<b>2 491 800</b>	<b>2 492 188</b>
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		



# Compte de résultat

## Association Aider pour Générer Insertion et Réussite (AGIR)

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	7 940	9 420
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>	89 459	63 611
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	2 268 806	1 970 287
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 858 702	1 782 305
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	7 135	2 428
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	8 352	30 000
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	297 940	238 795
	Utilisations des fonds dédiés	56 119	44 094
	Autres produits	35	195
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>4 594 490</b>	<b>4 141 138</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	633 820	653 173
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	153 579	119 380
	Salaires et traitements	3 000 191	2 643 600
	Charges sociales	468 964	408 999
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	164 861	126 710
	Dotations aux provisions	37 296	53 265
	Report en fonds dédiés	11 783	43 474
	Autres charges	83 955	3 092
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>4 554 454</b>	<b>4 051 697</b>
	<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>40 035</b>	<b>89 440</b>



# Compte de résultat

## Association Aider pour Générer Insertion et Réussite (AGIR)

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 912	3 023
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>11 912</b>	<b>3 023</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	73 000 3 616	4 149
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>76 616</b>	<b>4 149</b>
2. Résultat financier (III-IV)		<b>-64 703</b>	<b>-1 125</b>
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		<b>-24 667</b>	<b>88 314</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	38 326	150 16 405
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>	<b>38 326</b>	<b>16 555</b>
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 922 1 135	1 166
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>	<b>3 057</b>	<b>1 166</b>
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		<b>35 269</b>	<b>15 389</b>
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		2 079	704
Total des produits (I + III + V)		<b>4 644 729</b>	<b>4 160 717</b>
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		<b>4 636 206</b>	<b>4 057 716</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>8 522</b>	<b>103 000</b>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		2 098 640	1 687 947
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total		<b>2 098 640</b>	<b>1 687 947</b>
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		2 028 523	1 616 329
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		70 117	71 618
Total		<b>2 098 640</b>	<b>1 687 947</b>